

Règlement du Marché aux puces :

- Le talon réponse devra être dûment rempli et remis à l'organisateur avec le versement de la location à l'ordre de l'école en fête.
- Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.
- Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.
- Mise en place des stands de 6h à 8h.
- Toute place non occupée après 7h30 sera redistribuée.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- La vente d'animaux est strictement interdite
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite.
- Toute vente de CD gravés, jeux, musique etc... est strictement interdite.
- Aucun stand de boissons ou de restauration ne sera accepté, sans demande préalable et accord de l'association L'école en fête.
- Les particuliers tenant en stand dans leur propriété, profitant de l'affluence de la manifestation devront s'acquitter de 50% du prix de l'emplacement (sans 10€ de caution).
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou dégât pouvant survenir sur les stands.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Dans le cadre du respect de l'environnement, l'exposant est prié de laisser l'emplacement qu'il a occupé dans un parfait état de propreté, tous les articles invendus ou les emballages doivent être emportés par l'exposant lui-même. La caution de 10€ ne sera restituée qu'après contrôle et état des lieux réalisés par l'association organisatrice, le soir à partir de 18h.
- Les emplacements seront situés en extérieur et "nus" charge à l'exposant de rapporter son propre équipement (table, chaise, parasol...) s'il le souhaite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner complété **avant le 10/09/2024** accompagné **des deux chèques** et **la copie de votre carte d'identité ou professionnelle** devront être déposés dans la boîte aux lettres de Mme SCHLOTTER – 3 Place de la Gare - 67117 HURTIGHEIM.

Nom : Prénom :

N° : rue :

CP : Ville : N° téléphone : ____/____/____/____/____

Adresse mail :@.....

N° pièce d'identité : ou N° carte professionnelle :

Nombre de mètres :(minimum 5mètres à 12.50€ (adhérent) ou 15€ (non adhérent) +2.50€ par mètre supplémentaire)

Montant du chèque : € N° :

N° du chèque de caution de 10€ :

Je déclare sur l'honneur :

- *ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels non usagés et de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (pour les particuliers)*
- *ou d'être soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour des objets mobiles usagés (pour les professionnels).*

Date et signature :